

**RAPPORT DE SYNTHÈSE DE LA MISSION  
D'IMPREGNATION DU PROGRAMME D'ALPHABÉTISATION  
ET D'APPRENTISSAGE DE MÉTIERS POUR LA LUTTE  
CONTRE LA PAUVRETE (PALAM, SE 110) DU SENEGAL AU  
SIEGE DE LA BID A DJEDDAH  
DU 25 AVRIL AU 07 MAI 2012**

Σ

AKZ

## *Introduction*

1. Une délégation sénégalaise a séjourné à la Banque Islamique de Développement (BID) dans le cadre d'une visite de familiarisation effectuée par l'équipe du Programme d'Alphabétisation et d'Apprentissage des Métiers, pour la Lutte contre la Pauvreté (PALAM/VOLIP).
2. La Délégation était composée de :
  - Mme Mbacké Khady Fall Ndiaye, Directrice du PALAM,
  - M. Dame Diop, Expert en Education Formation du PALAM
  - M. Mouhamed Faye, Expert Chargé du Développement Communautaire
  - M. Abdoul Aziz GUEYE, Administrateur Gestionnaire du PALAM,
  - M. Abdoulaye Mar DIOP, Point Focal BID à la Direction de la Dette et de l'Investissement (DDI) du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF/Sénégal)
3. La Délégation a été reçue par Dr Albashier Eltayeb Sallam, Chef de la Division Santé du Département du Développement Humain (DDH) assurant l'intérim pour le Directeur dudit Département, Dr Daouda Mallé. La coordination de la mission a été assurée par Monsieur Cheick Amadou Kader Diallo, Spécialiste du secteur Education/Economiste dans la Division Education.

Dr Bachir a salué l'organisation de cette mission qui permettra à l'équipe du projet d'avoir une meilleure connaissance des procédures et également de se familiariser avec les différents Départements et les Cadres de la BID.

Il a également magnifié la bonne expérience des cadres sénégalais dans la gestion des projets financés par la BID au Sénégal et s'est félicité des bons résultats obtenus par le PALAM. Les deux parties ont ensuite passé en revue le projet de programme de la visite. A cet égard, la Délégation Sénégalaise a souhaité y inclure une exposition pour montrer les principales étapes de l'évolution du projet.
4. Les travaux de la mission ont essentiellement porté sur des échanges et des discussions techniques avec le Département du Développement Humain (particulièrement avec la Division Education), le Département des Finances et Contrôle (FCD), la Division Science et Technologie, Coopération Technique (STC), le Département du Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (ISFD), la Division en charge des Passations de marchés, la Société Islamique pour le Développement du Secteur Privé (SID), le Département de l'Evaluation des Opérations du Groupe (GOED), l'Institut Islamique de Formation et de Recherche (IRTI), le Département Pays et le Département Juridique.
5. Par ailleurs, la Délégation du PALAM a participé à la réunion tenue entre le Département du Développement Humain de la BID et une délégation de l'Agence Française de Développement (AFD), réunion au cours de laquelle, la Directrice a été invitée à présenter le PALAM en insistant sur son caractère novateur. En effet, la force du PALAM réside surtout dans son approche multisectorielle et intégratrice (Formation Technique, Alphabétisation fonctionnelle et financement) impliquant par conséquent différents ministères techniques et le fait qu'il soit en faveur des groupes vulnérables en milieu rural.

## **I. Déroulement de la mission**

6. Les conclusions des travaux peuvent se résumer comme suit :

### **I.1. Départements et Entités de la BID visités**

#### ***Département Développement Humain (HDE)***

7. La Délégation a fait le point sur l'état d'avancement du projet à travers ses différentes composantes à savoir : i) l'accès à l'éducation des enfants âgés de 9 à 15 ans ; ii) la formation qualifiante des jeunes âgés de 16 à 24 ans ; iii) l'alphabétisation fonctionnelle des femmes travailleuses âgées de 24 à 49 ans ; iv) le dispositif de micro finance ; v) la gestion et le suivi du programme. La Délégation a également eu des échanges techniques avec la Division Education sur l'Etat d'exécution des différentes composantes et sur certaines leçons apprises au cours de ses deux dernières années de mise en œuvre.

Le PALAM a souhaité que les Opérateurs chargés de l'alphabétisation et de formation Technique soient payés sur le Compte Spécial compte tenu de l'urgence de l'exécution des activités de terrain et de la récurrence desdits paiements.

En réponse à cette préoccupation, la Division Education a indiqué que les dépenses relatives auxdits Opérateurs ne sont pas éligibles sur le Compte Spécial et que cela devrait l'objet d'une requête officielle adressée aux Autorités de la BID.

#### ***Département Pays***

8. La Délégation a été reçue par le Chef par intérim de la Région 4 et le Responsable en charge du Portefeuille du Sénégal. La Délégation a saisi l'occasion de remercier la Banque pour l'accueil et a également rendu compte du déroulement des visites au niveau des services de la BID.

#### ***Département des Finances et Contrôle (DFC)***

9. A ce niveau la délégation a rencontré le chargé des décaissements pour le Sénégal qui a salué le rôle actif que joue le Sénégal au sein de la BID. Il a présenté les différents modes de décaissements de la Banque et le processus de traitement des dossiers avec les éléments clefs.

Par ailleurs, les toutes dernières demandes apportées par la Délégation (demandes de paiements en faveur de 11 opérateurs en alphabétisation et de 02 opérateurs techniques) ont été également traitées. Pour le seul dossier en instance, à savoir la dernière demande de paiement du Consultant pour la rédaction des curricula qui avait été mis en attente jusqu'à la validation finale par le PALAM, les dispositions ont été immédiatement prises pour son paiement.

#### ***Division Science et Technologie, Coopération Technique (STC)***

10. La délégation a été informée de l'existence de quatre (04) programmes de coopération à savoir : i) coopération technique ; ii) science et technologie ; iii) appui aux ONG ; iv) assistance technique.

Suite à cet exposé, la Directrice du PALAM a soumis une requête de financement pour le renforcement de capacités des femmes du Réseau pour l'Élimination de la Pauvreté et le Développement de l'Entrepreneuriat (REPDEN). Une autre requête devra être soumise à la BID pour un voyage d'études au profit de l'UGP dans un de ses pays membres dont l'expérience est avérée en matière de Micro Finance Islamique.

### ***Division en charge des passations des marchés***

11. La délégation a rencontré le spécialiste des acquisitions qui a présenté les différents modes d'acquisition des biens et services de la BID. Après de fructueux échanges, la délégation a reçu les directives sur les acquisitions des biens et services et sur les consultants.

### ***Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (ISFD)***

12. La délégation a suivi une présentation sur le Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement. Les discussions ont permis de noter l'importance, pour le Sénégal, d'introduire une requête pour l'extension du programme VOLIP dès 2013. Une documentation élaborée par le PALAM sur la Finance Islamique (Guide, Convention UGP/SFD, Manuel de Procédures) leur a été soumise pour observations.

La délégation a rencontré le Directeur du Fonds qui a hautement apprécié l'engagement de l'équipe du PALAM et s'est également réjoui des résultats positifs jusqu'ici enregistrés. Il a par ailleurs souligné au PALAM tout le soutien et la disponibilité de son Département afin de faire de cette phase pilote un modèle de réussite totale, qui pourrait être répliquée à d'autres régions du Sénégal, voire d'autres pays membres de la BID. La Directrice du PALAM a indiqué que les premiers effets du Programme sont attendus au cours du premier trimestre 2013.

### ***Département de l'Évaluation des Opérations du Groupe (GOED)***

13. Le chef de Division évaluation a présenté les objectifs, activités et expériences de la structure en termes de suivi-évaluation. A sa suite, la délégation a fait un exposé sur les leçons apprises et sur sa matrice de Suivi Evaluation largement appréciée par le GOED. La rencontre a permis à la délégation de s'imprégner de la méthode de formulation des leçons apprises.

### ***Institut Islamique de Recherche et de Formation (IRTI)***

14. La délégation a procédé à une présentation du PALAM et a également partagé avec les chercheurs de l'institut quelques outils développés par le programme notamment le Guide sur la Finance Islamique. Par ailleurs, les échanges ont porté sur les possibilités de coopération et d'appui de l'institut au PALAM.

Sur ce point, il a été retenu :

- ✓ que l'équipe du PALAM adresse une requête officielle au Directeur Général de l'IRTI pour demander à bénéficier d'une "Formation des formateurs en Micro Finance Islamique" durant l'année 2013. Cette formation sera destinée à l'équipe du PALAM et à ses partenaires (Services Financiers décentralisés, Organisations Non Gouvernementales et jeunes cadres), et
- ✓ des échanges de documentations entre IRTI et PALAM.

### ***Société Islamique Pour Le Développement Du Secteur Privé (SID)***

15. Le Directeur par intérim du Département chargé du Développement des Affaires et du Partenariat de la SID a expliqué le rôle de la SID qui est de développer le secteur privé dans les pays membres de la BID. Il a indiqué les conditions de financement de projet.

Il a également informé la Délégation de l'existence d'un Fonds d'Assistance Technique à la SID qui préfinance les Etudes de Faisabilité à hauteur de 75% pour un montant ne dépassant pas 50 millions de F CFA.

En marge des activités de la mission, la Directrice a évoqué le dossier relatif au financement des projets déjà identifiés des femmes chefs d'entreprises du Sénégal, qui avait été transmis officiellement à la BID depuis 2008. Sur ce point, il a été suggéré :

- ✓ d'envoyer à la SID, pour étude, trois projets déjà élaborés par les femmes chefs d'entreprises du Sénégal, à transmettre selon le canevas de la SID déjà communiqué à l'équipe du PALAM.
- ✓ d'adresser une requête officielle pour le financement d'une rencontre des femmes chefs d'entreprises sur le thème «Echanges, opportunités et identification de projets porteurs » étendue aux autres pays membres de la BID de la sous-région.

### ***Département Juridique***

16. La Délégation du Sénégal a rencontré le Représentant du Département Juridique qui a présenté les différentes phases de son intervention dans le processus de traitement des demandes de paiement sur le plan juridique.

La Délégation a fait le point sur les dossiers d'acquisitions déjà traités et elle a également mis l'accent sur le statut particulier des Opérateurs de formations techniques et en Alphabétisation au vue de leur contrat de prestations de services.

### ***1.2. Présentation du PALAM DU SENEGAL (VOLIP SENEGAL)***

17. La Directrice du PALAM a présenté le programme en présence de plusieurs responsables de Département et de Division de la Banque. Dans ce cadre elle a rappelé les objectifs, les résultats attendus et les principes directeurs du programme, ensuite le niveau d'exécution et enfin les leçons apprises.

Les participants à la rencontre ont tous apprécié la présentation et les résultats déjà engrangés par le PALAM Sénégal. Les résultats du programme devront aider les PALAM à venir, aussi bien dans la préparation que dans la mise en œuvre.

La Délégation sénégalaise a par la suite lu une motion de remerciement à l'endroit de la BID particulièrement à son Président, au Directeur du FSID, au Directeur du Département du Développement Humain, au Bureau Régional de la BID à Dakar, au Chef de Division Education et à ses collaborateurs particulièrement M. Cheick Amadou Kader Diallo et à Mme Aminata Hammadoun Maïga pour l'excellent travail abattu au côté de l'UGP du PALAM.

Enfin, la mission a été reçue par le Directeur du Développement Humain qui a fortement apprécié l'engagement de l'Equipe du PALAM et les résultats très encourageants réalisés au cours de la mise en œuvre de cette première phase d'exécution de ce Programme pilote. Il a par ailleurs souligné que les attentes sont très fortes par rapport audit programme et a également exhorté à partager les acquis et expériences jusqu'ici réalisés par le PALAM Sénégal avec les autres PALAM afin de favoriser la synergie entre les différentes équipes.

## ***II. Recommandations***

### ***Au niveau de la BID***

- Réaliser la revue a mis parcours du Programme pour réajuster les prévisions s'il y a lieu afin d'obtenir des résultats de qualité.
- Créer les conditions de synergie entre les équipes PALAM des différents pays.

En marge des activités de la mission, la Directrice a évoqué le dossier relatif au financement des projets déjà identifiés des femmes chefs d'entreprises du Sénégal, qui avait été transmis officiellement à la BID depuis 2008. Sur ce point, il a été suggéré :

- ✓ d'envoyer à la SID, pour étude, trois projets déjà élaborés par les femmes chefs d'entreprises du Sénégal, à transmettre selon le canevas de la SID déjà communiqué à l'équipe du PALAM.
- ✓ d'adresser une requête officielle pour le financement d'une rencontre des femmes chefs d'entreprises sur le thème «Echanges, opportunités et identification de projets porteurs » étendue aux autres pays membres de la BID de la sous-région.

### ***Département Juridique***

16. La Délégation du Sénégal a rencontré le Représentant du Département Juridique qui a présenté les différentes phases de son intervention dans le processus de traitement des demandes de paiement sur le plan juridique.

La Délégation a fait le point sur les dossiers d'acquisitions déjà traités et elle a également mis l'accent sur le statut particulier des Opérateurs de formations techniques et en Alphabétisation au vue de leur contrat de prestations de services.

### ***1.2. Présentation du PALAM DU SENEGAL (VOLIP SENEGAL)***

17. La Directrice du PALAM a présenté le programme en présence de plusieurs responsables de Département et de Division de la Banque. Dans ce cadre elle a rappelé les objectifs, les résultats attendus et les principes directeurs du programme, ensuite le niveau d'exécution et enfin les leçons apprises.

Les participants à la rencontre ont tous apprécié la présentation et les résultats déjà engrangés par le PALAM Sénégal. Les résultats du programme devront aider les PALAM à venir, aussi bien dans la préparation que dans la mise en œuvre.

La Délégation sénégalaise a par la suite lu une motion de remerciement à l'endroit de la BID particulièrement à son Président, au Directeur du FSID, au Directeur du Département du Développement Humain, au Bureau Régional de la BID à Dakar, au Chef de Division Education et à ses collaborateurs particulièrement M. Cheick Amadou Kader Diallo et à Mme Aminata Hammadoun Maïga pour l'excellent travail abattu au côté de l'UGP du PALAM.

Enfin, la mission a été reçue par le Directeur du Développement Humain qui a fortement apprécié l'engagement de l'Equipe du PALAM et les résultats très encourageants réalisés au cours de la mise en œuvre de cette première phase d'exécution de ce Programme pilote. Il a par ailleurs souligné que les attentes sont très fortes par rapport audit programme et a également exhorté à partager les acquis et expériences jusqu'ici réalisés par le PALAM Sénégal avec les autres PALAM afin de favoriser la synergie entre les différentes équipes.

## ***II. Recommandations***

### ***Au niveau de la BID***

- Réaliser la revue a mis parcours du Programme pour réajuster les prévisions s'il y a lieu afin d'obtenir des résultats de qualité.
- Créer les conditions de synergie entre les équipes PALAM des différents pays.

#### Au niveau de l'UGP

- Soumettre une requête officielle à la BID sur la question du paiement des prestations des Opérateurs chargés de l'alphabétisation et de formation Technique sur le Compte Spécial.
- Prendre toutes les dispositions nécessaires pour que les effets attendus du Programme durant le premier trimestre de l'année 2013 soient perceptibles.
- Organiser avec le soutien de la BID un atelier sous régional d'échanges d'expériences entre les différents PALAM au niveau de la sous-région.

#### **Conclusions**

La BID félicite la Directrice du PALAM et son équipe pour les résultats satisfaisants déjà enregistrés et les encourage à persévérer dans le même sens, pour que les effets attendus du programme soient perceptibles dès le premier trimestre de l'année 2013. Elle exhorte également toutes les parties prenantes à mobiliser tous les moyens requis pour l'atteinte des objectifs fixés.

A cet égard, et au vu des performances enregistrées et dans le but d'échanges d'expériences, la BID souhaiterait solliciter l'accompagnement de la Directrice du PALAM du Sénégal et de son équipe lors des lancements des futurs PALAM dans ses autres pays membres, comme cela s'est passé pour le cas du lancement du PALAM en Mauritanie.

La Délégation Sénégalaise a remercié le Directeur du Département du Développement Humain, les Directeurs des Départements ou Entités qui ont reçu la Délégation, les Chefs des Divisions Education et Santé et toute leur équipe ainsi que les Experts des autres Départements et Entités du Groupe de la BID que la mission a rencontrés, pour l'accueil chaleureux et les facilités mises à sa disposition qui ont permis la réussite de la mission.

Fait à Djeddah, le 07 Mai 2012

**Mme Mbacké Khady Fall Ndiaye**

**PROGRAMME D'ALPHABÉTISATION  
ET D'APPRENTISSAGE DE METIERS  
POUR LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE**  
**LA DIRECTRICE**  
**Directrice du PALAM Sénégal**

**Dr. M. Abderrahman Beddi**

*AB* 7/5/2012  
**Chef de la Division Education  
Département du Développement  
Humain**